

La municipalité introduit la séance en remerciant les participants.es de leur présence, et en rappelant que ce sont les premiers conseils de quartiers qui se tiennent depuis deux ans, la période électorale et la crise sanitaire n'ayant pas permis de les réunir avant.

La municipalité présente les travaux faits ou à venir :

- Aménagement de l'entrée du Bois du Moulin des Marais
- Reprise des trottoirs route de Claye entre la rue Langevin et la sortie d'agglomération
- Remplacement des dalles béton par un cheminement béton désactivé entre la gare et le lycée
- Lancement des travaux de viabilisation du chemin du Gué de Mory avant commercialisation
- Réalisation d'un terrain de football en libre accès plaine Môquet

Après une rapide présentation des activités à venir en maisons de quartier, à retrouver dans *L'évolution* ou sur mitry-mory.fr, le débat est ouvert.

Question : La maison de quartier est souvent fermée, et il y a peu d'activités. Par ailleurs les sorties familiales des autres maisons de quartier sont-elles ouvertes à tous les habitants.es ?

Réponse : Les plannings sont en train de monter en puissance depuis la reprise après un an et demi de fermeture, et de nombreuses activités sont à venir. Par ailleurs, effectivement, les sorties familiales concernent toutes les maisons de quartier. Vous pouvez donc vous inscrire même si elles sont fléchées sur une autre maison de quartier. Cela signifie simplement que le départ se fera depuis cette maison de quartier.

Question : Il y a des problèmes de circulation rue Paul Gauguin avec les poids lourds et les bus. Comment allez-vous intervenir ? Un panneau peut-il être rajouté à la sortie de la zone industrielle au niveau du pont pour afficher l'interdiction de traverser le quartier ?

Réponse : Nous allons faire un point sur les circulations avec les transporteurs, notamment Transdev et Keolis pour le 116. Par ailleurs, la verbalisation sera renforcée et un panneau sera posé pour faciliter l'orientation des poids lourds qui quittent la zone et rejoignent la départementale.

Question : Le nettoyage est rarement fait dans les impasses comme Mozart, Berlioz ou Chopin. Par ailleurs le sous-traitant travaille moins bien que les agents.

Réponse : Un point sur les tournées de nettoyage sera fait avec les équipes. Ne pas hésiter à signaler quand un secteur est oublié, que l'on puisse intervenir plus rapidement. La Ville ne sous-traite pas mais il y a un prestataire qui intervient pour le compte de l'agglomération sur les voiries dont ils ont la charge, notamment sur l'avenue du 8 mai 1945. Sur la partie qui concerne le bailleur OPAC de l'Oise, il convient de le rappeler à ses responsabilités, car les locataires paient des charges qui servent notamment à ce type d'entretien.

Question : Suite aux nouveaux travaux du bois du Moulin des Marais, y-a-t-il des risques d'intrusions de caravanes ?

Réponse : Non, ces terrains ne sont pas propices à de telles installations.

Question : Les abords de l'école Vincent Van Gogh restent dangereux, notamment lors de circulation de quads ou scooters.

Réponse : Deux ASPE sécurisent la sortie et des aménagements ont été faits. La Ville a également embauché des médiateurs pour intervenir auprès des jeunes publics. Il convient de rappeler que les saisies de véhicules sont possibles si ceux-ci sont localisés. Des opérations de sensibilisation des parents d'élèves sont prévues devant l'école. Enfin, les services vont étudier la possibilité de supprimer la poche de stationnement devant l'école rue Pablo Picasso.

Question : Les couloirs de l'aéroport ont-ils changé, on entend davantage les avions ?

Réponse : Il s'agit probablement des jets privés en direction du Bourget. Les interdictions de survol, les couloirs aériens et les procédures de descente douce sont moins souvent respectées. Le service environnement va être sollicité pour faire remonter les nuisances à ADP, notamment dans le cadre de la Commission Consultative Environnementale.

Question : Il y a un conflit de voisinage portant notamment sur le stationnement aux angles des rues Berlioz, Courcelles et avenue du Bois.

Réponse : Les ASVP et la police municipale vont intensifier leurs passages.

Question : Rue Paul Gauguin la souffleuse passe au moins deux fois par mois le samedi matin très tôt, dérange et réveille le voisinage.

Réponse : Une adaptation des passages va être faite.

Question : Y aura-t-il des pistes cyclables créées pour aller par exemple à Claye-Souilly ou pour connecter les ronds-points d'Intermarché et des pompiers ?

Réponse : C'est un gros travail avec le département et l'agglomération qui doit être engagé. Aujourd'hui il n'y a pas de connexion prévue entre les ronds-points mais le travail sera relancé également avec le département à ce sujet. Un groupe de travail sera mis en place sur la question des liaisons douces et les habitants.es qui le souhaitent seront les bienvenus.

Question : Il y a encore beaucoup de problèmes de vitesse route de Claye. Les coussins berlinois en place vers l'intersection avec la rue Pablo Picasso sont peu utiles, les gens passent au milieu. Peut-on rajouter un dos d'âne entre le rond-point et le premier passage piéton ?

Réponse : Cette demande sera étudiée et un devis sera fait pour évaluer le coût que représenterait la création d'un plateau surélevé à l'angle de la route de Claye et de la rue Pablo Picasso.

**Maison de quartier
des Acacias**

24 rue Pablo Picasso
77297 Mitry-Mory

Tél. : 01 71 58 72 63

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr

Question : Les dalles sur les cheminements piétons route de Claye sont déformées et dangereuses, surtout quand les feuilles les recouvrent. Peut-on tout refaire comme sur le cheminement gare-lycée ?

Réponse : Cela n'est pas prévu mais la Ville peut intervenir ponctuellement pour découper et aplanir les parties les plus saillantes, tout en préservant les arbres qui apportent de la fraîcheur en été et un cadre de vie qualitatif.

Question : La plaine des Acacias a été dégradée par le passage d'engins pour mettre en place le cirque. Y aura-t-il une remise en état ?

Réponse : Oui, dans un premier temps les trottoirs seront remis au propre très rapidement, puis un rattrapage du gazon sera effectué.